

# Brésil/Au lendemain d'une journée de chaos institutionnel Les sénateurs se préparent à écarter Dilma Rousseff du pouvoir

AFP  
Brasilia/Brésil

L'issue du vote de ces élus ce mercredi ne fait aucun doute.

LE Sénat brésilien a repris en main hier la procédure de destitution de la présidente Dilma Rousseff qui pourrait être écartée provisoirement du pouvoir dès ce mercredi, au lendemain d'une journée de chaos institutionnel à rebondissement.

Des manifestations de soutien à la présidente Rousseff ont été organisées dans 15 Etats et dans le District fédéral (capitale Brasilia). Dans la matinée, des militants du mouvement des Sans Terre ont bloqué des routes avec des pneus enflammés.

Les 81 sénateurs brésiliens se réuniront aujourd'hui à partir de 09H00 (13H00 au Gabon) en séance plénière pour décider par un vote à la majorité simple l'ouverture formelle d'un procès en destitution de l'impopulaire dirigeante de gauche pour maquillage des comptes publics.

L'issue du vote ne fait pratiquement plus aucun doute : une cinquantaine

de sénateurs sur 81 ont anticipé un vote défavorable à Mme Rousseff, 68 ans, première femme élue à la tête du plus grand pays d'Amérique latine.

Cette ancienne guerillera torturée sous la dictature serait alors automatiquement écartée du pouvoir pour au maximum six mois, dans l'attente du jugement final des sénateurs. Selon toute vraisemblance, elle sera donc substituée d'ici la fin de la semaine par son ancien allié devenu rival, le vice-président Michel Temer, 75 ans, dirigeant du grand parti centriste PMDB qui a claqué fin mars la porte de la coalition au pouvoir.

M. Temer peaufine en coulisses la formation d'un gouvernement de redressement économique attendu avec impatience par les marchés, avec à la clé un programme de mesures impopulaires : coupes budgétaires, réformes du régime des retraites, du droit du travail.

Lors de la session d'aujourd'hui, chaque sénateur disposera d'un temps de parole de 15 minutes s'il le souhaite. La séance pourrait donc durer une vingtaine d'heures et le vote intervenir dans la nuit.

Mais le président du Sénat



Photo : AFP

Ce n'est plus qu'une affaire d'heures. Le vote des sénateurs devrait déboucher sur la mise à l'écart de la présidente Dilma Rousseff.

Renan Calheiros, a indiqué qu'il souhaitait boucler la séance dès ce mercredi.

**"SURPRISE GROTESQUE"** • Lundi, M. Calheiros est passé outre la décision "intempestive" du président intérimaire du Congrès des députés, Waldir Maranhao, qui avait annulé à la surprise générale le vote des députés ayant approuvé le 17 avril le renvoi au Sénat de la procédure de destitution Mme Rousseff.

Accédant à un recours de l'avocat de Mme Rousseff, M. Maranhao alléguait que le vote de l'assemblée plé-

nière des députés constituait un "pré-jugement" de la présidente et "portait atteinte à sa pleine défense". Sa décision avait plongé Brasilia dans le plus totale confusion. En fin de soirée, M. Maranhao, pressé de toutes parts, avait annulé sa propre annulation de la procédure d'impeachment sans plus d'explications...

L'initiative du député Maranhao a déchaîné les éditorialistes : "Surprise grotesque" (Folha de S.Paulo); "Acte irresponsable à la hauteur du bas clergé" du parlement (O Globo); "Il ne manquait plus que celle-là" (Estado de S.Paulo).

A Brasilia, les autorités ont érigé devant le Sénat un mur de panneaux métalliques pour séparer aujourd'hui les manifestants pro et anti-impeachment et éviter d'éventuels affrontements, comme lors du vote des députés qui s'était déroulé sans incidents.

L'opposition accuse Mme Rousseff d'avoir dissimulé l'ampleur des déficits publics en 2014, année de sa réélection, et en 2015, en faisant supporter provisoirement aux banques publiques des dépenses incombant au gouvernement.

Elle lui reproche également d'avoir signé en 2015 des décrets engageant des dépenses non-inscrites au budget sans demander l'aval préalable du parlement.

Mme Rousseff nie avoir commis un quelconque "crime de responsabilité", alléguant que ces tours de passe-passe budgétaires ont été utilisés par tous ces prédécesseurs.

Elle se dit victime d'un "coup d'Etat parlementaire" sans base légale et répète qu'elle n'a aucune intention de démissionner. Environ 60% des Brésiliens souhaitent le départ de Mme Rousseff, selon les derniers sondages. Ils sont à peu près aussi nombreux à vouloir celui de l'impopulaire Michel Temer, crédité d'à peine 1 à 2% d'intentions de votes en cas de présidentielle, et à souhaiter des élections anticipées.

**• Dernière minute : le gouvernement saisit mardi la Cour suprême.** Les avocats de la présidente brésilienne Dilma Rousseff devaient saisir hier soir la Cour suprême pour faire annuler la procédure de destitution à son encontre.

## L'Afrique en bref

• **Burkina Faso/Justice. Enquête sur le coup d'Etat : deux magistrats dessaisis**

Au moins deux magistrats travaillant sur l'enquête du coup d'Etat manqué de septembre au Burkina Faso ont été dessaisis lundi de ce dossier épineux. Au total, trois juges d'instruction, deux juges militaires et un civil instruisaient ce dossier et celui sur l'assassinat du capitaine Thomas Sankara en 1987 sous la supervision du commissaire du gouvernement.

• **Burundi/Troubles. Trois morts dans le sud-ouest**

Trois personnes ont été tuées et deux blessées par un groupe armé non identifié dans la nuit de lundi à hier dans la commune de Burambi, dans le sud-ouest du Burundi.

• **Mali/Attaques. Un camp de l'armée pris pour cible**

Un camp de l'armée malienne a été attaqué dans la nuit de lundi à hier dans la région de Gao (nord) par des assaillants non identifiés qui ont tué un soldat et perdu un combattant.

• **Rwanda/Justice. Génocide : deux anciens bourgmestres à la barre à Paris**



Photo : AFP

Les deux anciens bourgmestres dans le box des accusés.

Deux ans après un premier procès en France pour les massacres de 1994 au Rwanda, un nouvel acte s'est ouvert hier à Paris, où deux anciens bourgmestres, Octavien Ngenzi et Tito Barahira, comparaissent pour leur participation présumée au génocide.

## A travers le monde

• **Etats-Unis-Japon/Diplomatie. Obama à Hiroshima fin mai**

Barack Obama se rendra fin mai à Hiroshima, devenant le premier président des Etats-Unis en exercice à visiter cette ville japonaise détruite par une bombe atomique américaine en 1945.

• **Philippines/Présidentielle. Victoire du populiste Duterte**

L'avocat populiste Rodrigo Duterte a promis hier de lancer une campagne impitoyable contre la criminalité après sa victoire sans appel à la présidentielle, qui a mis au jour le ressentiment profond des Philippines envers l'élite.

## France/Réforme du droit du travail

# L'exécutif cherche à passer en force

AFP  
Paris/France

Faute de majorité sur ce texte, le gouvernement s'apprête à engager sa responsabilité au travers de l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution.

LE gouvernement français, mis au pied du mur par la rébellion d'une partie des députés de gauche, s'est résolu hier à faire adopter sans le vote du Parlement une réforme du droit du travail qui suscite des manifestations à répétition depuis plus de deux mois. Le Premier ministre Manuel Valls a annoncé devant l'Assemblée nationale le recours à une arme constitutionnelle permettant au gouvernement de contourner l'absence de majorité pour adopter ce projet, présenté comme la dernière grande réforme du quinquennat du président socialiste François Hollande.

Réuni en urgence en début d'après-midi, le gouvernement a donné carte blanche à Manuel Valls pour engager sa responsabilité. Selon l'article 49-3

de la Constitution, si aucune motion de censure n'est votée, le texte sera adopté sans plus de formalité.

Mais l'opposition de droite, minoritaire à l'Assemblée nationale, a déposé dans la foulée une motion de censure, qui sera débattue demain par l'Assemblée, en dénonçant "l'impasse dans laquelle François Hollande a mené (le) pays". Les communistes et le tribun de la gauche radicale Jean-Luc Mélenchon ont aussi appelé à censurer l'exécutif. La quarantaine de députés socialistes "frondeurs", dont les voix étaient nécessaires pour obtenir une majorité sur le projet, devaient se réunir ce mercredi pour décider "collectivement" leur position.

Ils pourraient être réticents à faire tomber le gouvernement, mais leur porte-parole Christian Paul a averti : "l'enjeu d'une motion de censure, ce n'est pas simplement d'exprimer la défiance à l'égard du gouvernement, c'est d'abord de faire en sorte que la loi travail ne soit pas adoptée", a-t-il souligné.

"Ce texte est cohérent, équilibré et le fruit d'un compromis", mais "certains



Photo : AFP

Le Premier ministre Manuel Valls n'a pas d'autre choix que d'engager la responsabilité de son gouvernement.

dans la majorité refusent de s'inscrire dans cette dynamique de compromis", a rétorqué Manuel Valls.

Ce psychodrame n'est que le dernier d'une longue série depuis le virage social-libéral entamé par le président Hollande à mi-mandat, puis son virage sécuritaire après les attentats jihadistes de novembre à Paris (130 morts).

**"VERITABLE HONTE"** • La crise a été déclenchée par une réforme du droit du travail qui vise, selon le gouvernement, à donner plus de souplesse aux en-

treprises pour lutter contre un chômage de masse (plus de 10%). Mais la réforme est jugée trop libérale par ses détracteurs qui craignent une aggravation de la précarité.

Deux mesures sont particulièrement controversées : le texte clarifie les règles de licenciement économique, mais ses opposants disent qu'il les facilite en évaluant les difficultés des grandes d'entreprises sur leurs seules filiales françaises. Et dans les négociations entre employeurs et salariés, il accorde la primauté aux accords d'entreprises sur les accords de branche.

Les syndicats réformistes estiment avoir infléchi le texte dans le bon sens, mais les centrales contestataires ne désarment pas. Les manifestations se succèdent depuis deux mois, avec un pic de mobilisation le 31 mars avec 390 000 manifestants dans toute la France. Depuis les cortèges se sont réduits et radicalisés, avec plusieurs incidents violents.

De nouvelles manifestations sont attendues demain.

La contestation a aussi donné naissance à un mouvement social inédit, baptisé "Nuit Debout", qui se caractérise notamment par l'occupation emblématique de la Place de la République, dans le centre de Paris. Ce mouvement a estimé hier que le recours au 49-3 est une "insulte au peuple", un "dénî de démocratie", tandis que le syndicat CGT a parlé de "véritable honte".

Partageant les inquiétudes des manifestants, plusieurs députés de gauche avaient indiqué qu'ils ne voteraient pas le projet de loi. Une quinzaine d'entre eux ont été reçus hier matin par le Premier ministre Manuel Valls dans une vaine tentative de rapprocher les positions.

En dégainant l'arme constitutionnelle du 49-3, déjà utilisée en 2015 pour faire passer une réforme économique portée par le ministre de l'Economie Emmanuel Macron, le gouvernement - déjà très impopulaire - prend le risque de froisser encore plus son propre camp.

Il compromet encore plus les chances de la gauche pour la présidentielle de 2017, alors que François Hollande est englué dans une impopularité record avec seulement 15% d'opinions favorables.